la cgt
SECTEUR FÉDÉRAL
CHEMINOTS
DIJON

Convention TER, Emploi, Vrai ou Faux ?

La convention TER Franche-Comté arrive à échéance au 31 décembre 2017.

VRAI

La convention TER Bourgogne arrive à échéance au 31 décembre 2017.

VRAI

Initialement, elle devait se terminer le 31 décembre 2016.
L'avenant n° 29 l'a prolongée d'un an. Si la CGT se félicite de cette prolongation, elle dénonce et se bat contre les reculs, détaillés ci-après, que l'avenant contient.

Ces deux conventions n'en feront qu'une le 1er janvier 2018.

VRAI

La loi créant les grandes régions dont la nôtre Bourgogne/Franche-Comté, est passée par là.

Ce qui fait de 2017 une année charnière et importante car la convention TER en Bourgogne/Franche-Comté entre la région et la Direction Régionale Mobilités BFC est renégociée.

Cheminots, Usagers doivent s'en emparer pour ne pas laisser aux seuls décideurs politiques et Direction SNCF s'en occuper en diminuant l'emploi, en mettant à mal l'aménagement du territoire, en proposant au final moins de service public.

L'emploi est la priorité de la SNCF et du Conseil Régional.

VRAI dans l'affichage :

300 postes à pourvoir, sur notre région, relayés par une communication forte de l'entreprise (3 pages dans le journal Le Bien Public, France 3, France Bleu, …) via un forum de l'emploi le 17 février 2017.

Pour le Conseil Régional trois priorités : l'emploi, la proximité, la transition énergétique. C'est le discours asséné par la présidente de région, Marie-Guite DUFAY, depuis son élection fin 2015.

FAUX en réalité :

Détaillons les annonces de Pépy le 17 février 2017, 50 chez Kéolis, 200 à l'Infrastructure, et donc 50 ailleurs principalement à Mobilités.

Pyramide des âges vieillissante à Réseau notamment, état dégradé du réseau nécessitant une mise à niveau par des travaux importants, amènent à un besoin d'embauches indéniable. Mais au final, l'Infra, l'effectif est en très légère hausse de quelques unités uniquement et n'est pas adapté à la charge réelle. La productivité est donc forte dans ces métiers.

Rien sur le fret, parent pauvre de l'emploi. Les différents gouvernements successifs n'ont rien fait pour cette filière, la question environnementale est souvent pointée, les pics de pollution sont de plus en plus fréquents et les politiques visent à mettre des camions sur les routes ! Il y a loin de la coupe aux lèvres.

Suppression de postes :

Par exemple à Mobilités, rien que sur l'EVOY Franche-Comté, l'entreprise prévoit moins 23 emplois minimum pour 2017.

Fermeture des guichets de Gray, Saint-Vit, Luxeuil, Baume-les-Dames sur la Franche-Comté. Et sur la Bourgogne, c'est malheureusement, après la fermeture des guichets de Seurre, de la boutique de Dijon, rue du Bourg, toujours et encore plus de suppressions de postes, de services rendus aux usagers avec la réorganisation du NEV (Nouvel Espace Vente) de Dijon-Ville. L'avenant 29 signé entre Direction et Conseil Régional indique clairement : fermeture de guichets de Villeneuve-la-Guyarde, Villeneuve-sur-Yonne, Tonnerre et Saint Florentin (1 jour sur 2), Les Laumes (le samedi).

La priorité n'est donc pas l'emploi ni pour la SNCF, ni pour le Conseil Régional. Et la proximité non plus ! …

Pépy : Journal de France 3 Bourgogne Franche-Comté du 16 février 2017 : « La vérité c'est qu'il n'y aura pas moins de contrôleurs en 2017 ».

VRAI / FAUX :

En réalité, la Direction a déclaré qu'elle ferait de la productivité chez les contrôleurs, même si celle-ci serait légère. La CGT est intervenue en interne mais aussi en Comité de Ligne, au CESER (Conseil Economique Social Environnemental). Rappelons que la SNCF, sur notre région, supprime un contrôleur par mois depuis 5 ans. Nous serons vigilants à l'ECT sur ces annonces pour qu'elles soient suivies des faits.

Pour autant, il y aura **moins de contrôleurs dans les trains**. L'avenant 29 précise qu'à compter du 1er juillet 2017, les lignes Dijon/Is-sur-tille, Dijon/ Les Laumes, Laroche/Paris-Bercy, Dijon/Chalon/Mâcon, Dijon/Seurre ne seront plus systématiquement contrôlées. La vérité c'est que les TER circulant sur les lignes ne seront accompagnés par une équipe mobile, qu'une à deux fois par mois !

La SNCF et le Conseil Régional oublient donc le rôle du contrôleur dont les missions sont nombreuses et essentielles à bord des trains :

- Il conseille, informe, dirige et vient en aide aux voyageurs en difficulté ou en situation de handicap ;
- Il est formé et il connaît les actions à conduire à bord du train en cas d'accident, d'incident, d'arrêt en pleine voie, ... ;
- Il effectue des tâches commerciales (Informations, correspondance, vérification et vente de billet) ;
- Il lutte contre la fraude et est acteur du plan Vigipirate à bord des trains ;
- Sa présence permet à ce que le conducteur se concentre uniquement sur la conduite de son train.

Il est paradoxal que le président Pépy concernant la menace de terrorisme déclare que la sûreté repose sur notamment la présence humaine (Le Bien Public – Interview du 17/02/2017) et que la Direction et conseil Régional déshumanisent les gares via les fermetures de guichets et les trains via des trains sans contrôleurs.

La concurrence dans les TER n'est possible qu'à partir de 2023.

VRAI

La loi, effectivement, rend possible la concurrence à partir de 2023, **mais ne l'oblige pas**.

Pour autant, les velléités du Conseil Régional sont d'expérimenter, y compris en sortant certaines lignes de la convention, la concurrence. Le Vice-président du Conseil Régional au Transport parle de la ligne des Hirondelles, d'Auxerre/Avallon, D'Auxerre/Clamecy, de Belfort/Delle (nouvelle ligne en construction) et d'Autun/Etang-sur-Arroux.

Cette convention ne concerne que les agents Mobilités des EVOY, ET, ECT.

FAUX

Certes, c'est un « contrat » entre la Direction SNCF Mobilités et le Conseil Régional.

Pour autant, les agents de l'EPIC de Tête, SUGE par exemple, sont concernés par la déshumanisation des gares et des trains, qui rendent plus difficiles leurs conditions de travail.

Les agents de Réseau, si malheureusement la concurrence est ouverte, entretiendront-ils ou réguleront-ils ces lignes ?

En tout cas, l'avenant 29 entérine la fermeture de la ligne Autun/Etang-sur-Arroux pendant un an du fait d'un manque d'entretien.

Et de toute façon, suppression d'emplois à Mobilités implique automatiquement moins de passerelles entre EPIC. Donc tous les cheminots sont concernés.

De toute façon, l'unité syndicale n'existe pas.

FAUX

Depuis les annonces au CER de novembre 2016 sur les fermetures des guichets, restructuration, trains sans contrôleurs, …, l'intersyndicale CGT-SUD Rail œuvrent à des actions communes (déclarations, pétitions, courriers, Rassemblement EAS le 28 mars 2017, …).

De toute façon, on ne peut rien y faire.

FAUX

La démarche que la CGT a initiée a permis un recul certes léger sur la non productivité chez les contrôleurs. Rien n'est gravé dans le marbre.

La CGT rencontre les usagers, interpelle les politiques, communique aux cheminots. Mais rien ne se fera sans vous, cheminots.

Avec vous, rien n'est impossible.

Rassemblement

tous services (EPIC Mobilités et EPIC Réseau) pour :

- ***L'emploi,***
- ***Des conditions de travail de haut niveau,***
- ***Une convention TER de haute qualité assurée par des cheminots SNCF,***
- ***L'arrêt des restructurations en cours,***
- ***La réinternalisation des tâches.***

devant la Direction Régionale

le mardi 25 avril 2017 à 10 h 30

Un préavis de grève régional sur l'EPIC Mobilités sur :

EVOY Bourgogne
EVOY Franche-Comté
ET BFC
ECT BFC
Technicentre BFC
Direction Régionale

Des préavis en établissement :

EIV Bourgogne
INFRAPOLE BFC
INFRALOG BFC
EIC BFC
UP Plateforme BFC – FRET

Permettent de couvrir cette initiative.

Dijon, le 22 mars 2017.